

# LE GONNESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 236 | DÉCEMBRE 2017

## Ligne 17

Quand  
verra-t-on  
le bout du tunnel ?

**6** Inauguration du nouveau monument aux morts

**10** Un nouveau centre socioculturel en centre-ville

**17** Quand j'aime ma ville... Je tiens mon chien en laisse



Retrouvez plus d'informations sur [ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)

# SOMMAIRE

## 04 / retour sur

## 06 / retour sur

Journée de commémoration  
du 11 novembre

## 08 / actualités

## 10 / dossier

Un nouveau centre  
socioculturel en centre-ville

## 15 / hommage

A Liliane Rose

## 16 / urbanisme

Projets de renouvellement urbain  
sur l'avenue Gabriel Péri

## 17 / J'aime ma ville

Je tiens mon chien en laisse

## 18 / stationnement

Mise en place de zones blanches

## 19 / infos pratiques

## 20 / sortir

## 29 / menus des cantines

## 30 / tribunes

Chères Gonessiennes, chers Gonessiens,

La mobilisation pour le maintien de la ligne 17 en 2024 se poursuit. Le respect des engagements de l'Etat sur le calendrier de réalisation de ce métro du Grand Paris Express est indispensable pour améliorer la vie des habitants de l'Est du Val d'Oise trop longtemps oublié. Pour faciliter les déplacements, pour les grands projets de développement humain et économique que nous portons, nous avons besoin de la ligne 17 en 2024. J'ai signé une tribune avec la maire de Paris et des maires franciliens pour réaffirmer la nécessité de réaliser l'ensemble des tracés du Grand Paris Express dans les délais prévus.

Malgré la mobilisation des élus du territoire, nous n'avons toujours pas obtenu le rendez-vous promis par la Ministre des transports. Nouvelle peu rassurante : le gouvernement a annoncé courant novembre que l'Etat prêtera 1,7 milliard d'euros pour la réalisation du Charles-de-Gaulle Express, une ligne qui fera en 2023 la liaison directe pour 24€ entre l'aéroport de Roissy et la gare de l'Est, sans autre arrêt. Il y a quelques semaines, le Président de la République a annoncé son plan banlieue ; il s'agit maintenant de passer des paroles aux actes en ne renonçant pas au projet de la ligne 17 qui profitera à tout le Nord francilien.

Suite au lancement de la pétition « Pour la ligne 17 en 2024 » disponible en ligne et en version papier dans les services municipaux ou dans votre Gonessien, 10 000 signatures ont été obtenues. Nous devons poursuivre la mobilisation pour démontrer au gouvernement que les habitants des banlieues ne comptent pas se résigner.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

**Jean-Pierre Blazy**  
Maire de Gonesse





Malika Caumont, Ilham Moustachir et Rachid Touil étaient avec d'autres élus à la gare de Villiers-le-Bel le 23 novembre pour faire signer la pétition pour la ligne 17.



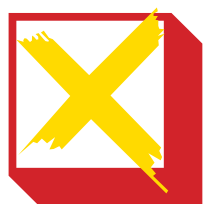
Jean-Louis Marsac, maire de Villiers-le-Bel était mobilisé pour interpeller les voyageurs.



Jean-Pierre Blazy, accompagné de Patrick Renaud, président de l'agglomération et du Maire d'Arnouville, Pascal Doll.



Dans toute l'Agglomération Roissy Pays de France, les élus étaient présents dans les différentes gares pour faire signer la pétition.



# Je veux la ligne 17 en 2024

et je signe la pétition sur [www.change.org](http://www.change.org) ou je remplis le coupon ci-dessous et le dépose dans l'un des services municipaux de la ville

NOM : ..... EMAIL : .....

PRENOM : ..... SIGNATURE

VILLE :

## PRÉVENTION

Semaine de la parentalité



Du 13 au 17 novembre, la Ville organisait la semaine de la parentalité. Activités, ateliers, projections/débats ou encore des portes ouvertes étaient au programme. Une « maison géante » permettant de se mettre à la place des plus jeunes enfants et de mieux appréhender les risques domestiques était au centre socioculturel Aragon.

## CULTURE

Sortie au Grand Palais



Dans le cadre de la deuxième saison d'Histoires d'art, un groupe de Gonesseois a visité le Grand Palais pour le "Voyage au pays de l'art - La Chine à l'époque de la cité interdite".

## ÉVÈNEMENT

Salon de la gastronomie



Le 22<sup>e</sup> salon de la gastronomie qui s'est déroulé du 24 au 26 novembre dans la salle Jacques Brel a regroupé comme chaque année des stands richement pourvus proposant les meilleures spécialités de nos régions.

**SPORT**

Cross des écoles



Du 7 au 10 novembre, les éducateurs sportifs de la Ville ont organisé la 19ème édition du cross des écoles pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 au Stade Eugène Cognevaut. Plus de 600 élèves ont ainsi participé à ce cross.

**ÉVÈNEMENT**

Bourse aux jouets



Les nombreux standistes de la Bourse aux jouets du 6 novembre dernier proposaient un vaste choix de jeux et de jouets d'occasion pour enfants à des tarifs très intéressants.

**ÉVÈNEMENT**

Résultats du concours  
jardins et balcons fleuris



Le jury du concours “Jardins et balcons fleuris” a rendu son verdict. Ici, les trois premiers du classement de la catégorie “Jardins” accompagnés de Jean-Pierre Blazy et de Jean-Michel Dubois, conseiller municipal délégué aux espaces verts, à la propreté et au cimetière.



Le nouveau monument aux morts de Gonesse est une statue en bronze représentant un enfant posant sur un mur la pierre de la paix entourée de quatre stèles en marbre avec les noms des Gonesseiens morts pour la France. L'œuvre a été réalisée par l'artiste Joël Vergne et le maître d'œuvre Philippe Cailladec.

# Inauguration du nouveau monument aux morts de Gonesse

**Le 11 novembre, à l'occasion de la cérémonie patriotique de commémoration de l'armistice de la guerre 14-18, la Ville a inauguré son nouveau monument aux morts dans le parc de la mairie.**

« Le message de l'enfant de Gonesse en 2017, c'est le message de la paix dans le monde, fragile et toujours à construire au début du XXI<sup>e</sup> siècle [...]. Nous exprimons à travers ce monument que nous aspirons à la paix entre les peuples, que les générations futures auront la responsabilité de consolider, forte de la connaissance des horreurs et des erreurs du passé ». Par ces mots, Jean-Pierre Blazy a expliqué dans son discours quel était le sens que la municipalité a voulu donner à ce nouveau monument aux morts installé parmi les

vivants, en cœur de ville. L'ancien monument aux morts qui ne pouvait être déplacé restera en place au cimetière mais n'accueillera plus de commémoration. La réalisation de ce monument choisi par des élus, des représentants du Conseil des sages, du CMJ et des anciens combattants s'inscrit dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre et a permis de compléter de 11 noms la liste des morts pour la France de la guerre 14-18 grâce à un travail de recherche.



Elus, représentants des institutions, anciens combattants (ici, le président de la FNACA de Gonesse Marcel Piat déposant une gerbe), descendants d'anciens combattants de 14-18, jeunes de la ville... près de 200 personnes étaient rassemblées autour de la fanfare et des portes drapeaux pour une cérémonie riche en émotion.



Monsieur Denis Dobo-Schoenberg, Sous-Préfet de Sarcelles, Jean-Pierre Blazy, Maire de Gonesse et Malika Caumont, Maire-Adjointe ont inauguré le nouveau monument aux morts en ouverture de la cérémonie du 11 novembre.

## Une journée dédiée à la jeunesse



Les jeunes du Conseil Municipal des jeunes, du Conseil Participatif de la jeunesse et du Service Civique Jeunes Municipal chantant *La Marseillaise*



Lectures de lettres de soldats par deux élèves du lycée René Cassin puis une élève du collège Philippe Auguste.



Les jeunes de la ville, nombreux à la cérémonie, ont activement participé à l'événement : dépôt de gerbe, lecture des morts pour la France, chant de la Marseillaise et lectures de lettres de soldats.

Deux élèves du lycée René Cassin ont lu chacun une lettre de soldats, l'un Allemand, l'autre Français, afin de mettre en avant le fait que les souffrances de la guerre n'ont épargné aucun camp. Une élève du collège Philippe Auguste a lu une lettre très émouvante d'un

soldat faisant ses adieux à sa famille, se sachant condamné à une mort certaine lors de sa prochaine attaque. Enfin les jeunes du Conseil Municipal des jeunes, du Conseil Participatif de la jeunesse et du service civique jeunes municipal ont lu des échanges de lettres entre l'adjudant gonessien Paul Chandivert (inscrit au monument aux morts) et son épouse – correspondance confiée à la Ville par son petit-fils présent le jour de la cérémonie. L'ensemble des lettres lues est consultable sur le site de la ville.

## La culture comme outil de diffusion de la mémoire

À l'issue de la cérémonie officielle, la publication "Gonesse dans la Grande Guerre" réalisée par la Ville a été diffusée. Disponible dans les services municipaux et consultable sur le site Internet de la ville, le document retrace en images le quotidien des Gonessiens sur la période 1914-1918. La Ville a également édité à cette occasion le recueil « Paroles des poilus à Gonesse »



réalisé par Monsieur Gustave Truc, membre de l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC).

Les participants ont ensuite pu assister à la représentation du Théâtre Uvol « Petites histoires de la Grande guerre » à la salle Jacques Brel. A

travers une mise en scène moderne et dynamique, les deux comédiens ont fait vivre des échanges de lettres entre deux époux du Val d'Oise (le mari au front et la femme ayant la charge des récoltes) et entre des élèves de primaires et leur professeur mobilisé. Le public a également pu découvrir l'exposition « Temps de guerre » conçue par l'Atelier de restitution du patrimoine et de l'ethnologie du Conseil départemental. Enfin, le dimanche 12 décembre, un concert était proposé à l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul par la section de Gonesse de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA).



## ÉVÈNEMENT

### Assises de la vie associative

La Ville de Gonesse, soucieuse de la qualité de son tissu associatif, organise les Assises de la vie associative le 9 décembre à 9h au centre socioculturel Louis Aragon (20 bis avenue François Mitterrand). Cette journée sera l'occasion pour les dirigeants et les membres des associations du territoire de faire part à la municipalité de leurs difficultés. Ces échanges permettront de dégager des problématiques communes afin que la Ville puisse mieux les accompagner et répondre à leurs attentes. Cette matinée sera également l'occasion d'élire les membres du Conseil Local de la Vie Associative.



## IMMOBILIER

### La Ville vend un pavillon

La Ville met en vente une maison mitoyenne située rue Camille Saint-Saens, dans le quartier des Tulipes. Ce pavillon de type F4 présente une surface habitable de 85 m<sup>2</sup> avec un jardin d'environ 42 m<sup>2</sup>. Les propositions d'acquisition doivent être adressées par courrier à l'attention de Monsieur le Député-maire, au 66 rue de Paris.

.....  
Pour tout complément d'information, veuillez contacter le service Foncier au 01 34 45 11 60

## VIE LOCALE

### Concours des illuminations

Pour la deuxième année consécutive, la Ville organise un concours d'illuminations de Noël.

Ce concours comporte deux catégories destinées aux particuliers: les maisons avec jardin visible depuis la rue et de nuit et les balcons ou terrasses sans jardin, fenêtres décorées visibles depuis la rue et de nuit.

Les premiers de chacune de ces catégories recevront 150 euros en bons d'achats, les deuxièmes recevront 100 euros en bons d'achats et les troisièmes 50 euros en bons d'achats.

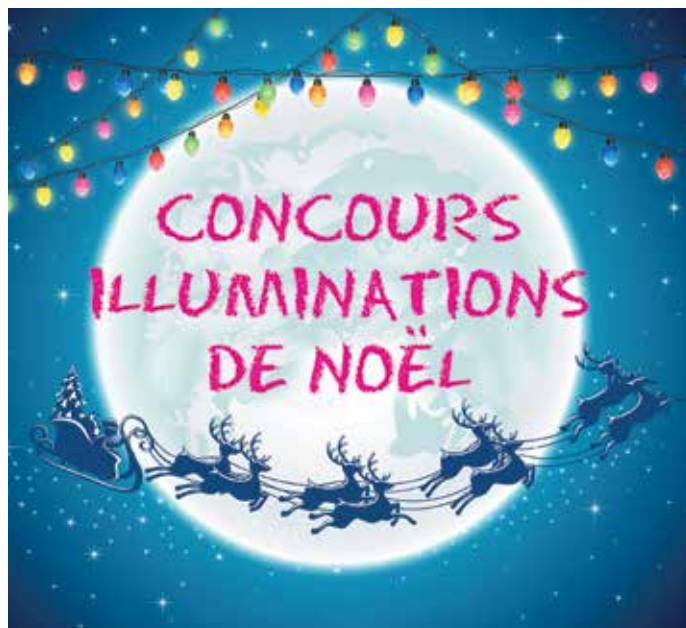
Le concours comporte également une catégorie "commerces". Le gagnant recevra un pass culturel. Les deuxième et troisième gagneront des entrées à différentes représentations ou manifestations culturelles.

.....  
Pour plus d'informations, merci de contacter le 01 34 45 19 64.

#### Pour envoyer votre candidature :

Si vous êtes un particulier, envoyez vos nom, prénom et adresse sur papier libre à : Comité des fêtes  
Hôtel de Ville, 66 rue de Paris, 95500 Gonesse.

Si vous êtes un commerçant : Mission commerce  
Hôtel de Ville - 66 rue de Paris, 95500 Gonesse.





**ENFANCE**

**Spectacle de fin d'année**

La Ville vous propose d'assister à un spectacle gratuit pour enfants organisé à l'occasion des Fêtes de fin d'année. Pour cette édition, c'est le célèbre conte des frères Grimm, Hansel et Gretel, qui sera interprété par une troupe de théâtre sur la scène de la salle Jacques Brel le dimanche 17 décembre.

Avant de découvrir à 15h si la sorcière parviendra à dévorer les deux enfants, nous vous donnons rendez-vous dès 14h pour participer à des animations (stand de maquillage, magiciens, photo avec le père Noël, activités manuelles...).

Enfin, après le spectacle, un goûter sera offert aux enfants.

.....  
 Pour plus d'information, merci de contacter le 01 39 85 19 35.



**CONCERT**

**Les BGB entrent dans la lumière**

Les BGB remontent sur scène et vous proposent d'assister à leur nouveau spectacle le 9 décembre à 20h. Une belle soirée musicale en perspective préparée par ce groupe de musiciens amateurs mais plein de talent.

.....  
 Tout public - Entrée libre - Renseignement – Réservation : 06 95 82 16 98 ou sur [lesbgb@gmail.com](mailto:lesbgb@gmail.com)



**ASSOCIATION**

**L'UFC Que Choisir a besoin de bénévoles**

L'UFC Que Choisir est une très importante association de consommateur qui publie notamment un magazine. Depuis plusieurs années, l'association bénéficiait de l'aide d'une juriste en contrat aidé, mais depuis, le gouvernement a supprimé ce dispositif. L'association voit aussi son nombre de bénévoles diminuer et c'est maintenant l'existence de la section de l'est du Val d'Oise qui est menacée d'arrêter ses activités. L'association lance donc un grand appel aux bénévoles.

.....  
 Pour tout renseignement :  
 01 34 68 71 75 ou 01 34 72 76 87 ou  
[president@fosses.ufcquechoisir.fr](mailto:president@fosses.ufcquechoisir.fr)



# DOSSIER

# Les centres socioculturels vous accueillent



**LASSINÉ BAGAYOKO, RESPONSABLE  
DU CENTRE SOCIOCULTUREL INGRID BÉTANCOURT**  
51, AVENUE DES JASMIN  
TÉL : 01 30 11 24 70

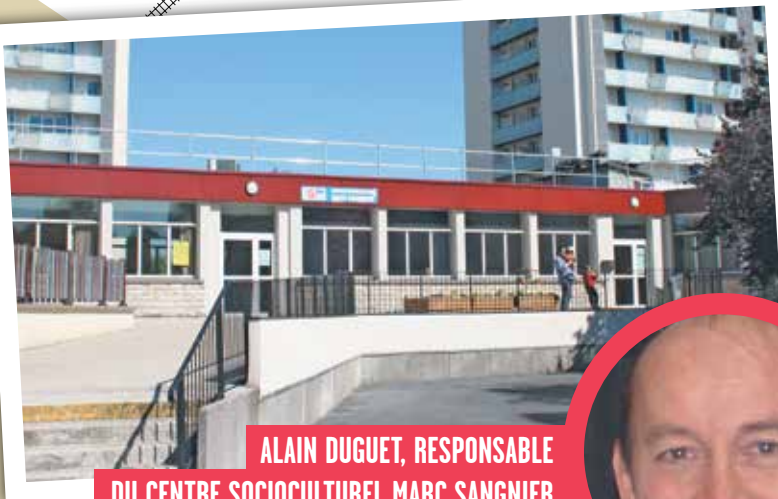


Villiers-le-Bel  
Gonesse  
Arnouville



**MANFRED CHENGANG, RESPONSABLE  
DU CENTRE SOCIOCULTUREL LOUIS ARAGON**  
20 BIS, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND  
TÉL : 01 34 07 90 30

Les trois centres socioculturels de la ville sont implantés dans les quartiers dits “prioritaires”, bénéficiant de la Politique de la Ville. Afin de compléter le maillage territorial, un quatrième centre est en préfiguration en centre-ville depuis la rentrée 2017.



**ALAIN DUGUET, RESPONSABLE  
DU CENTRE SOCIOCULTUREL MARC SANGNIER**

17, PLACE MARC SANGNIER  
TÉL : 01 39 85 19 35



**CENTRE SOCIOCULTUREL DU CENTRE-VILLE  
RESPONSABLE EN COURS DE RECRUTEMENT**  
DERRIÈRE L'ÉCOLE MAURICE GENEVOIX  
(CONSEIL LOCAL DE VIE ASSOCIATIVE) PARC D'ORGEMONT  
TÉL : 01 34 19 05 94



Outre les actions proposées par les animateurs, les centres socioculturels accueillent de nombreuses activités associatives ou portées par des partenaires. Ici, un atelier du projet Histoires d'art à Gonesse mené par un artiste avec des résidents de la maison Intergénérationnelle.

## UN QUATRIÈME CENTRE SOCIOCULTUREL

Les centres socioculturels sont des éléments essentiels pour favoriser le lien social dans les quartiers. Ils permettent à tous d'avoir un lieu pour se rencontrer, faire des activités collectives, découvrir et participer à la vie du quartier. Le succès des trois centres déjà existants, Marc Sangnier dans le quartier de la Fauconnière, Ingrid Betancourt dans le quartier des Marronniers et Louis Aragon dans le quartier de la Madeleine Saint-Blin, pousse la municipalité à créer un quatrième centre socioculturel, dans le centre-ville.

Le nouveau centre socioculturel n'a pas encore de nom, il est en phase de préfiguration. Des activités ont démarré dans les locaux provisoires situés dans le Parc d'Orgemont, derrière l'école Maurice Genevoix.

Pendant cette phase de préfiguration, madame Frédérique Granger, le premier agent recruté met en place des rencontres qui permettent aux usagers de donner des idées et de faire part de leurs envies concernant l'activité et le fonctionnement du nouveau centre.

Le futur lieu qui accueillera le quatrième centre n'est pas encore défini. L'objectif est de trouver un endroit où un besoin d'équipement public se fait sentir pour que ce dernier crée une dynamique. Les débuts sont prometteurs, une trentaine de

personnes viennent déjà régulièrement dans les locaux. Les prochains accueils-café durant lesquels vous pourrez discuter de l'avenir du centre et de ce que vous en espérez auront lieu le jeudi 7 décembre et le mardi 19 décembre à 14h.



Les jeunes du service civique ont participé à une action "Jardins citoyens" au centre socioculturel Marc Sangnier et ont permis aux enfants du quartier de s'initier au jardinage

## DES ACTIVITÉS VARIÉES, POUR TOUS

Les centres socioculturels multiplient les activités de groupe (scrapbooking, ateliers cuisine, couture, multimédia, etc), des sorties, des soirées et des spectacles et accueillent des activités organisées par les associations. Les animations constituent une vraie offre de loisirs et de découverte mais sont aussi le prétexte à tisser des liens et à favoriser l'insertion de tous dans la ville.

Les trois centres sont dotés d'équipements permettant une large palette d'activités : salles de danse, studios de répétition et d'enregistrement, salles polyvalentes, espaces multimédia où encore fabrique numérique.

Au-delà de ces activités, les centres proposent également des permanences (écrivain public, CAF, assistante sociale, etc) qui permettent aux Gonessiens d'accéder à des informations, des conseils et à du soutien. La démarche d'aide à l'intégration de tous dans la ville a été renforcée par la création l'an dernier des ateliers sociolinguistiques. Ceux-ci visent à donner les bases nécessaires en Français pour pouvoir être autonome et rencontrent un franc succès. N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant pour les prochains stages intensifs (4h par jour, 4 jours par semaine, pendant 3 mois) ou aux cours du soir 2h par jour, 4 heures par semaine.



### Un fonctionnement participatif

Les centres socioculturels valorisent la participation des usagers et veulent faire en sorte d'impliquer les usagers dans leur fonctionnement.

**Le 6 décembre prochain à 19h aura d'ailleurs lieu au centre Louis Aragon, le conseil des centres**

**socioculturels** qui réunira les partenaires des centres, les élus et les usagers de chaque centre pour une réflexion globale.

Chaque centre organise des conseils participatifs des usagers et des conseils de centre pour toujours améliorer le fonctionnement et faciliter le dialogue. Rejoignez-les.



Repas organisé au centre Ingrid Bétancourt par l'association AMAB pour financer un séjour pour des mères de famille du quartier



## Malika CAUMONT,

Maire-adjointe à la Jeunesse, à la Population,  
à la Citoyenneté et aux Centres Socioculturels

### Pourquoi les centres socioculturels sont importants ?

Les centres socioculturels permettent de créer du lien entre les habitants. Ce sont des équipements de proximité ouverts à tous. Par les activités et les événements qu'ils organisent ils créent une dynamique de quartier. Favoriser la citoyenneté est un axe essentiel de notre politique municipale. Depuis 2015 et les attentats tragiques de janvier et novembre, ce besoin de solidarité, de sentiment d'appartenance à la même société se fait encore davantage sentir. Les centres socioculturels favorisent le brassage des gens, les rencontres, la meilleure compréhension de l'autre.

### Les centres disposent de plusieurs instances participatives. A quoi servent-elles ?

Le fonctionnement participatif est très important. Nous ne voulons pas que les centres soient gérés de manière autoritaire, nous voulons qu'ils soient des lieux de partage et d'échange et les instances (les conseils de centre et les

conseils participatifs des usagers) permettent aux usagers de s'approprier l'espace, de participer aux choix d'activités et aux décisions qui sont prises. C'est aussi un bon moyen pour les habitants de s'investir et de devenir acteurs de la ville. C'est un bon moyen d'entrer dans la citoyenneté de façon active, de ne pas seulement voter lors des élections mais aussi de proposer et de participer à la vie locale.

### Dans quel objectif les espaces jeunes ont-ils été créés il y a un peu plus d'un an ?

Faire venir les 15-25 ans dans les centres socioculturels est un défi. Nous parvenons à intégrer un public d'adultes et d'enfants à nos activités, mais nous avons plus de difficultés à trouver un format qui intéresse les jeunes. L'objectif des espaces jeunes est de proposer un soir par semaine et par centre des temps libres mais aussi des activités encadrées pour permettre aux jeunes de se rencontrer et de monter des projets collectifs. Nous travaillons encore à améliorer cette formule pour élargir le public.

Réunion d'échanges autour des activités du nouveau centre socio-culturel.





# Hommage à Liliane Rose

**Liliane Rose est décédée le 13 novembre dernier.  
La Ville tient à rendre hommage à une de ses  
citoyennes les plus engagées.**

Madame Liliane Rose était un visage connu de beaucoup de Gonesse. Après être arrivée à Gonesse en 1969 avec son mari, elle a travaillé pendant 3 ans au CCAS de Gonesse, de 1995 à 1998 où elle s'occupait du soutien au bénévolat. Dès son départ à la retraite, elle crée l'association « Les Beaux Jours » en septembre 1999, qu'elle ne quittera qu'à contrecœur en juin 2016 pour des raisons de santé.

Dès la deuxième année d'existence de l'association, le nombre d'adhérents dépasse déjà les 110. Et les activités se multiplient : sorties culturelles (concert, théâtre ou musée), randonnées, sorties aux spectacles (Lido, Casino de Paris etc), visites et voyages (Honfleur, Bruges, Lyon, la Pologne, la Jordanie ou encore Malte).

Madame Rose n'a pas fait vivre l'association en suivant ses propres passions, elle l'a fait évoluer en fonction des envies des adhérents. Mais toujours avec l'envie

d'essayer, de découvrir et de participer. Les sections de bridge, de scrabble, de country ou de patchwork ont été créées et à chaque fois elle s'y est adonnée avec enthousiasme.

Liliane Rose ne comptait ni son temps ni son énergie pour faire vivre l'association et proposer des activités à ses adhérents. Dans les différentes lettres qu'elle a reçu pour ses départs du CCAS ou de l'association "Les Beaux Jours", les personnes qui l'ont connue notent notamment sa franchise et son tempérament tourné vers les autres.

La municipalité a une pensée pour son mari, ses deux filles et ses cinq petits-enfants et regrette la perte d'une personnalité forte de la vie locale et dont l'engagement et l'énergie manqueront. Elle n'aimait ni les honneurs, ni être sur le devant de la scène mais elle méritait bien un hommage.

# Deux projets de renouvellement urbain sur l'avenue Gabriel Péri

L'artère qui relie le rond-point du 14-juillet à la gare RER connaît actuellement deux projets de renouvellement urbain. Le premier au numéro 10, le second au numéro 11.

## Le 10 avenue Gabriel Péri - La ville supprime un bâtiment insalubre

La situation devenait inacceptable au 10 avenue Gabriel Péri : la maison était mal entretenue, le nombre de locataires beaucoup trop important pour la surface habitable. La Ville a donc décidé d'intervenir et de racheter cette propriété.

Désormais propriétaire du terrain, la ville a procédé à la démolition du bâtiment insalubre et à la mise à nu du terrain afin de le remettre en vente.

L'objectif est d'y réaliser un projet de logements neufs de qualité.



Bâtiment insalubre avant démolition



Bâtiment en cours de démolition.

## Le 11 avenue Gabriel Péri - Des appartements en accession sociale à la propriété

Un programme de 41 logements en accession sociale à la propriété va prochainement voir le jour au 11 avenue Gabriel Péri. Le projet est porté par le bailleur Toit et Joie. Pour lancer la commercialisation, la Ville et le bailleur organisent une réunion publique d'information : **jeudi 14 décembre à 19h à l'école Roger Salengro.**

Cette rencontre sera l'occasion de détailler le principe de « location-accession » qui sera appliqué à cette nouvelle résidence. Dans un premier temps vous louez le logement pour une période de 3 ans, puis l'achat de l'appartement vous est proposé. Une partie de vos loyers préalablement versés permettront alors de déduire le prix d'achat.

La résidence qui sera livrée courant 2019 se composera de 8 appartements T1, 10 appartements T2, 18 appartements T3 et 5 appartements T4.

.....  
 Pour plus de renseignements, merci de contacter la Direction de l'Aménagement Urbain - Secteur Urbanisme au 01 34 45 11 40 ou 11 26

Illustration du projet réalisé par Toit et Joie



Architecte TEOUI



# Quand j'aime ma Ville...



## Je tiens mon chien en laisse

**Après plusieurs cas d'agressions de la part de chiens sur les riverains ou d'autres chiens, la Ville renforce ses mesures et tient à rappeler l'importance de tenir en laisse son animal lorsque celui-ci circule dans l'espace public.**

Plusieurs faits divers ont récemment fait ressortir le besoin d'agir face aux chiens dangereux. En septembre, un Malinois a mordu deux riverains, provoquant 7 jours d'arrêt de travail pour l'une des deux victimes. Ce même Malinois a ensuite attaqué un autre chien et a causé sa mort. Le propriétaire du chien est poursuivi devant le tribunal correctionnel de Pontoise. En octobre, un autre chien a attaqué un de ses congénaires, provoquant la mort de l'animal.

La Ville n'a pas attendu ces drames pour prendre conscience du problème. Rappelons qu'à Gonesse le maire a pris un arrêté cet été afin de durcir la réglementation sur la circulation des chiens dans l'espace public. Depuis, l'arrêté a été renforcé et désormais, tout chien devra être attaché et muselé. Il doit également être identifiable (puce, collier, etc).

Des poursuites ont été lancées contre les propriétaires des animaux violents. Les propriétaires vont être jugés par le Tribunal correctionnel de Pontoise et encourrent 1500 euros d'amende.

« *Un animal peut subitement avoir un comportement inattendu et agressif. Le propriétaire d'un chien reste responsable des actions de son animal. Le tenir en laisse dans la rue ou les parcs permet de mieux le maîtriser et donc de prévenir d'éventuels dérapages comportementaux.* » rappelle fermement Jean-Pierre Blazy.

En 2017, la Ville a capturé 30 chiens dont les maîtres avait perdu le contrôle.

Pour mieux verbaliser les contrevenants, la Ville va s'équiper d'un lecteur de puces électroniques pour chiens et ainsi appliquer aux propriétaires une amende

Tenir son chien en laisse est déjà un réflexe pour beaucoup. Pour d'autres, une prise de conscience est nécessaire. Tout propriétaire circulant avec son animal non attaché s'expose à une amende de 68 euros.

L'opinion publique s'est clairement exprimée sur le sujet au travers d'une récente pétition lancée suite au décès d'un chien qui a soulevé l'émotion et a recueilli plus de 23 000 signatures.



# Mise en place de zones blanches

**Afin d'apporter une solution aux problèmes de stationnement que rencontrent les riverains du quartier des Tulipes, la Ville met en place des zones blanches. Explications sur cette nouvelle règle.**

Les quartiers aux abords de la gare connaissent une recrudescence de stationnement venant de personnes prenant le RER et déposant ainsi leur voiture pour la journée. Cette situation empêche les riverains de stationner et des petites rues pavillonnaires deviennent de véritables parkings durant la journée. Pour y remédier, la municipalité a décidé de créer une "zone blanche" dans le quartier des Tulipes. Cette zone



blanche sera comprise entre les rues H. Sellier et H. Berlioz. Le stationnement y sera réglementé du lundi au vendredi de 9h à 18h. Sur ces périodes, seuls les riverains en possession d'une carte de stationnement seront autorisés à stationner. En revanche tout véhicule stationné et ne présentant pas la carte zone blanche sera susceptible d'être verbalisé par une amende de 17 euros.

La mise en œuvre de cette nouvelle zone à stationnement réglementé et gratuit entrera en vigueur début février 2018.

Pour obtenir la carte de stationnement « Zone blanche », les résidents des rues situées dans le périmètre défini devront remettre une copie de leur carte grise au service de la Police Municipale durant les heures d'ouverture au public. Chaque foyer habitant dans les rues concernées pourra bénéficier de deux cartes de stationnement au maximum.

**Poste de police municipale :**  
3 avenue G. Clémenceau - 01 30 11 89 89  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



**ENVIRONNEMENT**

**Collecte des déchets pour les fêtes**

En raison des fêtes, les administrés collectés le lundi matin en ordures ménagères sont priés de ne pas sortir leurs bacs roulants sur la voie publique le 24 décembre et le 31 décembre au soir. En effet, pour des raisons de sécurité publique, et afin d'éviter tout acte de vandalisme durant les nuits de Noël et du jour de l'an, il est demandé à chacun de présenter les contenants le jour même de la collecte, à savoir le lundi, avant 10h00. Le prestataire interviendra sur le territoire à partir de 10h.



**SANTÉ**

**Intoxication au monoxyde de carbone**

Avec l'arrivée du froid, l'utilisation des chaudières, chauffe-eau ou des cheminées se fait plus intensive. Cela augmente les risques d'intoxication au monoxyde de carbone. Ce gaz toxique est inodore, invisible et non irritant.

- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :

- une aération insuffisante du logement.
- un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumée, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.

**Les bons gestes pour éviter les intoxications**

- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...).
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

**ÉTAT CIVIL**

**NAISSANCES**

27 septembre : LAVERY MATHURINA Denzel  
 01 octobre : AKCAN Esmâ  
 11 octobre : KARATAY Baptiste  
 12 octobre : DEMBELE Hamza  
 13 octobre : ABDUL SALEEM Shaheel  
 17 octobre : FOFANA Assa  
 18 octobre : SINGH Avleen  
 20 octobre : AGYEMANG Hymns  
 20 octobre : GACEM Yasmine  
 25 octobre : PATARD Louna

**MARIAGES**

14 octobre : CLAUDE Willy et ZOCLY Sabrina  
 21 octobre : GOURINCHAS David et NONO SEUDIE NGOUANOM Claudia

**DÉCÈS**

27 août : CORDIER Dominique  
 28 août : COUBARD née MARTIN Georgette  
 02 septembre : RUFFIN René  
 22 septembre : MARTIN-CUESTA née GABELA Christiane  
 01 octobre : FILS Joseph  
 13 octobre : TRÂN THANH HOANG  
 14 octobre : FURMANEK Gérard  
 16 octobre : LUCAS née LEJEUNE Jeanne  
 23 octobre : MAGNET Gérard  
 28 octobre : COSTA FERNANDES née DOS SANTOS DE SOUSA Barbara



# SORTIR À GONESSE

ATELIERS

SPECTACLES

SORTIES

SPORT

CINÉ

## ATELIERS DE CONVERSATION

Vous apprenez le français ? La médiathèque vous invite à participer à un groupe de conversation en langue française, de manière ludique et conviviale, autour de sujets liés à l'actualité ou la vie quotidienne. Chaque thème de conversation est l'occasion de découvrir également les ressources de la médiathèque : livres, films, albums, journaux et magazines...autour d'un café!

Public : adultes - **Entrée libre** - **Durée** : 1h30  
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30



ATELIERS

VENDREDIS  
**1<sup>er</sup> et 15  
déc.**  
.....  
**14h30**  
Médiathèque de  
**COULANGES**

## JEUX VIDÉO EN FAMILLE

Viens faire découvrir à tes parents ou grands-parents, une sélection de jeux vidéo sur les consoles Switch et PlayStation 4 ou explorer des univers à 360 degrés grâce au casque de réalité virtuelle. Pour jouer, il faudra miser sur la collaboration entre petits et grands !

**Tout public** - **Entrée libre** - **Durée** : 2h / Réservation indispensable : 01 34 45 97 30

ATELIERS NUMÉRIQUES

SAMEDIS  
**2 et 16  
déc.**  
.....  
**14h30**  
Médiathèque de  
**COULANGES**



ATELIERS COURTS

SAMEDIS  
2 et 16  
déc.

Galerie du Centre  
Commercial  
GRANDE VALLÉE

MERCREDI  
13 déc.  
Médiathèque de  
COULANGES

SORTIE MUSÉE

MERCREDI  
6 déc.  
15h  
Château  
D'ECOUCEN



PHOTO : RMN-GP

## HISTOIRES D'ART A GONESSE

**Les ateliers courts** sont ouverts à tous sans inscription entre 14h et 17h.

**La visite du musée de la Renaissance** d'Écouen sera suivie d'un atelier dans les collections du musée, ouverte à tous sur inscription.

**Les ateliers hebdomadaires** continuent tous les jeudis jusqu'au 21 décembre de 14h30 à 17h30, pour les adultes sur inscription.

Renseignement – Réservation : 01 40 13 62 79 ou par mail à [histoiresdart.gonesse@rmngp.fr](mailto:histoiresdart.gonesse@rmngp.fr)

## CROQ' MARMOTS

6 décembre : Croq'Jeu

13 décembre : Croq'Histoires

20 décembre : Croq'Numérique

27 décembre : Croq'Créatif

Le mercredi à la médiathèque, tout est permis ! Alors viens t'amuser autour des jeux, histoires et ateliers créatifs que te proposent les bibliothécaires...

**Public :** de 5 à 12 ans - **Entrée libre** - **Durée :** 1h

Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30

ATELIERS

TOUS LES  
MERCREDIS  
15h  
Médiathèque de  
COULANGES



SPECTACLE

JEUDI  
7 déc.

19h  
Auditorium de  
COULANGES

PHOTO : BRIGITTE POUCEOISE

## PASSAGER CLANDESTIN

Par la Compagnie Arketal

Le spectacle raconte l'histoire de Giovanni Pastore, jeune berger italien qui décide de quitter sa mamma pour chercher du travail en Europe, pour chercher le « paradis sur terre ». Il va presque le trouver, en France, à Cherbourg où le paquebot, « Le Titanic », est à quai avant de lever l'ancre vers New York. Il est engagé, dans l'un des restaurants du paquebot, pour nettoyer les 3177 cuillères à dessert destinées aux passagers de Première classe. On le sait le Titanic va couler et avec lui « un monde » dira-t-on. Celui du progrès de l'industrie, celui des inégalités sociales, de l'immigration, de la recherche du bonheur vers les United States of America. La mémoire rejoint le présent. Giovanni Pastore est la figure qui symbolise les laissés-pour-compte. Ceux d'hier et ceux qui, aujourd'hui, traversent tous les dangers pour fuir la guerre ou la misère.

D'après « The great disaster » de Patrick Kermann - Mise en scène : Sylvie Osman  
Interprétation, Fanny Fezans, Thibault Pasquier, Laurent Robert, Jean-Baptiste Saunier

.....  
À partir de 14 ans - Entrées : 13€, 8€, 6€ - Durée : 1 h - Réservations : 01 34 45 97 60  
www.arketal.com



RENCONTRE MUSICALE

## QUIZZ MUSICAL

Seul, en famille ou entre amis, testez vos connaissances lors d'un quizz musical préparé par les bibliothécaires. Un moment d'écoute ludique, à savourer autour d'un café !

.....  
Tout public - Entrée libre - Durée : 2h  
Réservation indispensable : 01 34 45 97 30



SAMEDI  
9 déc.

15h  
Médiathèque de  
COULANGES

# ON N'A PAS TOUT LU

Venez partager vos goûts en matière de lectures autour d'un café. Coups de cœur, déceptions, tous les avis sont permis ! Ce rendez-vous est mensuel, avec une alternance de séances consacrées aux romans et films, et de séances consacrées aux BD et mangas.

.....  
**Entrée libre - Durée : 2h**

Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30

ATELIER

SAMEDI  
**9 déc.**

.....  
**10h30**  
Médiathèque de  
**COULANGES**



CONCERT

SAMEDI  
**9 déc.**

.....  
**20h**  
Salle  
**JACQUES BREL**



## CONCERT DES BGB LAISSE ENTRER LA LUMIÈRE

Les BGB remontent sur scène et vous proposent d'assister à leur nouveau spectacle. Une belle soirée musicale en perspective préparée par ce groupe de musiciens amateurs mais plein de talent.

.....  
**Tout public - Entrée libre** - Renseignement – Réservation : 06 95 82 16 98 ou sur [lesbgbs@gmail.com](mailto:lesbgbs@gmail.com)

## CINÉ FAMILLE

Projection du dessin animé « L'étoile de Noël » au tarif unique de 2€ puis atelier gratuit autour de la Lanterne magique qui fera de l'ombre à toutes les guirlandes de Noël.

**Synopsis :** L'histoire d'un petit âne courageux, Bo, qui rêve d'une vie meilleure loin du train-train quotidien. Un jour, il trouve le courage de se libérer et rencontre sur sa route ses nouveaux amis avec qui il va suivre l'Étoile... Ce sont les héros méconnus de la plus belle histoire jamais contée : celle du premier Noël.

.....  
**Entrée : 2€** - Réservation : 01 39 85 85 06

CINÉMA

SAMEDI  
**9 déc.**

.....  
**14h**  
Cinéma  
**JACQUES PRÉVERT**



THÉÂTRE

SAMEDI  
9 déc.

.....  
20h30 à GARGES



PHOTO : E. STEFANI LAW

## YOUTH

*Par la Compagnie des Hommes*

Le metteur en scène Didier Ruiz et le chorégraphe Toméo Vergés, embarquent les adolescents de Garges-les-Gonnesse et Gonnesse dans une aventure théâtrale et humaine extraordinaire, celle de prendre place au plateau, (se) raconter et être entendu.

Sans faux semblants, sans déguisements, ils nous diront quels sont leurs rêves, leurs désirs, leurs aspirations, leurs craintes. Ils interrogeront leurs rapports aux autres, au monde mais aussi à eux-mêmes. Parce qu'ils portent tous un monde et le partagent avec joie et énergie, Youth est une invitation à entrer dans l'intimité d'une jeunesse éblouissante.

Conception et mise en scène : Didier Ruiz / Travail sur le corps : Toméo Vergés

Spectacle présenté dans le cadre du Festival Théâtral du Val d'Oise

.....  
Renseignements – Réservation : 01 34 45 97 60



## A LA CHALEUR DES MOTS D'HIVER

*Par Clarence Massiani, conteuse*

Sur un chemin enneigé, une moufle est tombée et devient une maison pour s'abriter... la jeune Manon s'est trouvée fiancée... et à quelques histoires de cela, Taureau et les animaux ont construit une maison pour se réchauffer. Des randonnées, du merveilleux, et quelques frissons, racontés par l'artiste Clarence Massiani, pendant l'hiver pour ne plus avoir froid.

.....  
**À partir de 3 ans - Entrée libre - Durée : 35 mn**  
Renseignements – Réservation : 01 34 45 97 30

CONTE

MERCREDI  
13 déc.

.....  
15h  
Médiathèque  
George SAND

SAMEDI  
23 déc.

.....  
15h  
Auditorium de  
COULANGES





MERCREDI  
13 déc.19h  
Auditorium de  
COULANGES

PHOTO : PASCALE COLLET



## CONTRE LES BÊTES

Par *Les Veilleurs* [compagnie théâtrale]

Sur scène, un comédien, un violoniste et un violoncelliste aux improvisations jubilatoires, interrogent avec malice et mordant le rapport que l'homme entretient avec les autres espèces.

Un homme, fier de sa domination sur les animaux, rêve de voir disparaître de la surface de la terre les 6 800 000 autres espèces qui l'encombrent... Et vite s'il vous plaît ! S'ensuit un véritable réquisitoire, drôle et poétique. La mauvaise foi est de rigueur ; chaque espèce en prend pour son grade, du coléoptère au tigre, en passant par le dauphin « pas si gentil que ça » et la luciole « assistée et planquée ». Adieu veaux, vaches, cochons et perspectives écologiques ! Au son mordant et jubilatoire des instruments, particulièrement déjantés eux aussi, le texte de Jacques Rebotier nous entraîne dans un raisonnement par l'absurde, à mille lieues de toute morale, sur notre rapport si cruel à la nature.

Auteur : Jacques Rebotier *La ville brûle* [2012] - Mise en scène : Émilie Le Roux

Avec : Xavier Machault, Théo Ceccaldi [violin], Valentin Ceccaldi [violoncelle]

**Tout public - Entrées : 13€, 8€, 6€ - Durée : 50min - Réservations : 01 34 45 97 60**  
[www.lesveilleurs-compagnietheatrale.fr](http://www.lesveilleurs-compagnietheatrale.fr)



## CINÉ-MONDE ARMÉNIE

Projection du film « Les enfants de Vank » suivie d'un ciné-débat en présence du réalisateur Kazim GUNDOGAN.

Synopsis : Ce documentaire raconte l'histoire des Arméniens rescapés du génocide de 1915 qui survivront par la suite aux massacres du Dersim en 1938.

En partenariat avec les associations MCA 95 Maison culturelle des Alevites et SOURP KHATCH TEBREVANK.

Renseignements / réservation : 01 39 85 85 06

CINÉMA

MERCREDI  
13 déc.20h15  
Cinéma  
JACQUES PRÉVERT

CINÉ-CONCERT DE NOËL

## LES AVENTURES DU PRINCE AHMED

Les élèves de l'EMDT inventeront la bande originale du film qui sera jouée en direct en ciné concert. Cette création originale sera l'occasion de vivre une expérience sensorielle unique, de voyager au cœur d'un melting pot musical.

Le film est tiré des Contes des mille et une nuits, et s'inspire en particulier des Contes du Cheval Volant et d'Aladin. Le jeune prince Ahmed tombe amoureux de la Princesse Pari Banu. Pour l'épouser, il doit affronter son rival, le Mage Africain et s'allier avec la Sorcière. Le Mage sera renversé grâce à l'aide d'Aladin et de sa lampe merveilleuse.

.....  
**Tout public - Entrée libre**

Renseignements – Réservation : 01 34 45 97 60

VENDREDI  
**15 déc.**

.....  
**20h30**

Cinéma  
JACQUES PRÉVERT



CONCERT

SAMEDI  
**16 déc.**

.....  
**20h**

Auditorium de  
COULANGES



PHOTO : ALEXANDRA SAADA

## MADELEINE & SALOMON « A WOMAN'S JOURNEY »

Posée sur le silence, une voix nue ouvre l'album, avec ces mots : « She does not know her beauty. » A Woman's Journey est un hymne à la beauté extérieure et intérieure des femmes, comme à la voix, parlée et chantée, et, bien sûr, à la musique.

A la suite d'une commande du Melbourne Recital Center, Clotilde Rullaud invite Alexandre Saada à l'accompagner sur un répertoire de chansons engagées, toutes interprétées par des femmes et concernant la vie des femmes.

Clotilde Rullaud, voix et flûte. Alexandre Saada : piano, rhodes, clavinettes

Label / Distribution : Promise Land

.....  
**Tout public - Entrées : 13€, 8€, 6€**

Renseignements – Réservation : 01 34 45 97 60



# HANSEL ET GRETEL

Par *En Compagnie d'Eos*

À 14h, des animations seront proposées pour les enfants (maquillage, magiciens, photo du père Noël, petites activités manuelles...), puis à 15h, découvrez le spectacle de fin d'année organisé par les centres socioculturels «Hansel et Gretel». Le conte, l'un des plus célèbres parmi les contes merveilleux, met en scène un frère et une sœur perdus dans la forêt par leurs parents et qui, ensuite, se retrouvent aux prises avec une sorcière anthropophage.

Adaptation et mise en scène : Joyce Brunet. Avec Maïlis Jeunesse, Gaël Albespy, Olivier Banse, Joyce Brunet, Rachid Seffouh.

.....  
**Tout public** à partir de 3 ans

Inscription obligatoire au sein de votre centre socioculturel

SPECTACLE

Hänsel et Grätel

DIMANCHE  
**17 déc.**

.....  
**14h**  
Salle  
JACQUES BREL



VIE PUBLIQUE

LUNDI  
**18 déc.**

.....  
**20h30**  
Salle du  
CONSEIL  
MUNICIPAL



# BIBERONS DE LECTURE

Les biberons de lecture, c'est pour les tout-petits, car les livres, c'est bon pour les bébés ! Un samedi matin par mois, les bibliothécaires invitent les enfants (et leurs parents) à une séance animée de lecture d'albums, de comptines, de jeux de doigts, d'écoute musicale et autres trouvailles concoctées à leur intention.

.....  
**Public :** enfants et leurs parents - **Entrée libre** - **Durée :** 30 mn  
Renseignements – Réservation : 01 34 45 97 30

ATELIER

SAMEDI  
**23 déc.**

.....  
**10h** (0-2 ans)  
**10h30** (0-5 ans)  
Médiathèque de  
COULANGES



# CE MOIS-CI DANS VOTRE CINÉMA

## JACQUES PRÉVERT

SEMAINE DU 29 NOV. AU 5 DÉC.	Durée	Merc. 29	Jeu. 30	Vend. 1	Sam. 2	Dim. 3	Lun. 4	Mar. 5
JEUNE FEMME	1h37	14h			16h		14h	20h30
DIANE A LES ÉPAULES	1h27	18h		16h45		18h	20h30	18h30
AU REVOIR LÀ HAUT	1h57	20h		20h30	18h		16h	14h
PRENDRE LE LARGE	1h43			18h15	20h15	16h	18h15	16h15
120 BATTEMENTS PAR MINUTE	2h23			14h Parlons sida				
L'HIVER FEERIQUE	38 min	16h Mon P'tit ciné			14h-15h	14h		
SEMAINE DU 6 AU 12 DÉCEMBRE		Merc. 6	Jeu. 7	Vend. 8	Sam. 9	Dim. 10	Lun. 11	Mar. 12
LA PROMESSE	2h13	20h15		14h ☕	18h30	18h 📺	20h	16h
JEUNE FEMME - REPRISE	1h37	18h30		20h30			18h	18h
M	1h39			16h30	20h	16h	14h	14h
AU REVOIR LÀ HAUT - REPRISE	1h39	16h30		18h30	16h		16h	20h30
L'ÉTOILE DE NOËL	1h26	14h30			14h Ciné famille	14h		
SEMAINE DU 13 AU 19 DÉCEMBRE		Merc. 13	Jeu. 14	Vend. 15	Sam. 16	Dim. 17	Lun. 18	Mar. 19
TOUT NOUS SÉPARE	1h39			18h	20h	16h	16h	14h
M - REPRISE	1h39	18h		16h			18h	16h
MARYLINE	1h47	16h		14h	18h	18h	14h	20h30
A BEAUTIFUL DAY	1h25				16h	14h	20h	18h
LES ENFANTS DE VANK		20h15 Ciné-débat						
MYRTILLE ET LA LETTRE AU PÈRE NOËL	35min	14h30			14h	14h		
LES AVENTURES DU PRINCE AHMED				20h30 Ciné-concert				
SEMAINE DU 20 AU 26 DÉCEMBRE		Merc. 20	Jeu. 21	Vend. 22	Sam. 23	Dim. 24	Lun. 25	Mar. 26
MAKALA	1h36	18h15		16h	18h		FERMÉ	16h15
LOGAN LUCKY	1h59			20h30	16h			18h
LE MUSÉE DES MERVEILLES	1h57	16h VF		18h VO				14h VF - 20h30 VO
LA VILLA	1h47	20h		14h ☕	18h	15h		
ERNEST ET CELESTINE EN HIVER	44min	14h30 Ciné lecture			14h	14h		
SEMAINE DU 27 DÉC. AU 2 JANV.		Merc. 27	Jeu. 28	Vend. 29	Sam. 30	Dim. 31	Lun. 1	Mar. 2
LA VILLA - REPRISE	1h47	20h30		16h30			FERMÉ	18h30
12 JOURS	1h27				14h	16h30		20h30
LE MUSÉE DES MERVEILLES - REPRISE	1h57	18h30 VF		18h30 VO	20h15 VO			14h VF
MARVIN	1h53	16h30		20h30	18h			16h30
COCO	1h40	14h30		14h30	16h	14h30		



Les RDV des amis du cinéma



Instant-ciné



# MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

## LUNDI 4 DÉCEMBRE

Salade de blé BIO californienne  
Salade de pommes de terre à l'échalote  
Nuggets de poisson (colin) et citron  
Cordon bleu  
Petits pois  
Petit suisse aux fruits ou sucré  
Fruits de saison

## MARDI 5 DÉCEMBRE

Céleri rémoulade  
Carottes râpées  
Bœuf sauté grand mère  
Fricassée de colin à l'orientale  
Semoule  
Tomme grise - Edam  
Crème dessert à la vanille ou au chocolat

## MERC. 6 DÉCEMBRE

Salade verte et maïs  
Chou rouge râpé, sauce fromage blanc échalote  
Médaillon de merlu sauce sétoise  
Emincé de poulet sauce basquaise  
Courgette et riz  
Coulommiers  
Camembert  
Compote de poires  
Compote pomme-fraise

## JEUDI 7 DÉCEMBRE

Potage tomate vermicelles  
Jambon de Paris  
Pavé du fromager  
Pommes de terre béchamel  
Yaourt nature sucré ou aromatisé  
Fruits de saison

## VEND. 8 DÉCEMBRE

Salade du chef  
Poisson blanc gratiné au fromage (hoki ou colin)  
Steak haché à l'échalote  
Jeunes carottes à la ciboulette  
Fromage fondu Président  
Tartare ail et fines herbes  
Cake poire caramel

## LUNDI 11 DÉCEMBRE

Salade de tomates  
Trio de crudités  
Filet de hoki sauce paprika  
Boulettes bœuf sauce aux figues  
Pommes campagnardes  
Fromage blanc aux fruits  
Fromage blanc et sucre  
Pêches au sirop  
Cocktail de fruits au sirop

## MARDI 12 DÉCEMBRE

Mâche et betteraves  
Salade des Antilles  
Sauté de porc à l'andalouse  
Filet de colin meunière  
Brocolis  
Yaourt nature et sucre  
Yaourt aromatisé  
Tarte aux abricots ou poires

## MERC. 13 DÉCEMBRE

Poireaux vinaigrette  
Coeur de palmier  
Poisson blanc (colin)  
Crumble de pain d'épices  
Cassoulet  
Haricots blancs à la tomate  
Carré de l'est  
Brie  
Fruits de saison

## JEUDI 14 DÉCEMBRE

Oeufs durs mayonnaise  
Rillettes de la mer  
Burger de veau sauce civet  
Blé BIO à l'italienne  
Blé BIO  
Buchette de chèvre  
P'tit Louis  
Baguette tradition  
Fruits de saison

## VEND. 15 DÉCEMBRE

Roulé au fromage  
Roti de bœuf au jus  
Filet limande à l'aneth  
Haricots verts persillés  
Montboissier  
Saint Nectaire  
Fruits de saison

## LUNDI 18 DÉCEMBRE

Salade de riz au thon et à la mayonnaise  
Salade de pommes de terre à la catalane  
Oeufs durs sauce mornay  
Paupiette de veau grand mère  
Epinards à la crème  
Petit suisse aux fruits ou sucré  
Fruits de saison

## MARDI 19 DÉCEMBRE

Céleri et mayonnaise au paprika  
Carottes râpées  
Bœuf sauté sauce diable  
Pané blé fromage et épinard  
Purée pomme de terre, carotte et potiron  
Fraidou - Rondelé aux noix  
Compote pomme-banane ou poires

## MERC. 20 DÉCEMBRE

Potage aux poireaux  
Merguez au jus  
Médaillon de merlu sauce matelote  
Tortis  
Saint Paulin - Tomme noire  
Fruits de saison

## JEUDI 21 DÉCEMBRE

Paté en croute  
Terrine de saumon, sauce cocktail sur lit de salade  
Sauté de poulet sauce marrons  
Steak de colin aux abricots  
Pommes duchesse  
Clémentine de Noël  
Père Noël en chocolat  
Petit bonhomme glacé  
chocolat vanille

## VEND. 22 DÉCEMBRE

Mâche mandarine  
Endives fraîches et croûtons  
Cheese burger  
Fish burger  
Frites  
Camembert  
Coulommiers  
Petit pot de glace vanille-chocolat

## LUNDI 25 DÉCEMBRE



## MARDI 26 DÉCEMBRE

Salade de tomates  
Pomelos et sucre  
Filet de colin meunière  
Escalope de dinde sauce indienne  
Beignets de chou fleur  
Gaufre pâtissière, sauce chocolat & boule de chantilly

## MERC. 27 DÉCEMBRE

Croisillon au fromage  
Croisillon aux champignons  
Oeufs brouillés  
Saucisse pure volaille  
Gratin du sud  
Brie  
Carré de l'est  
Baguette de campagne  
Fruits de saison

## JEUDI 28 DÉCEMBRE

Salade verte et feta  
Salade verte et croûtons  
Bœuf cuit à l'étouffée sauce bourguignonne  
Poisson mariné ail et fines herbes  
Farfalles  
Fromage fondu Président  
Tartare ail et fines herbes  
Smoothie poire banane

## VEND. 29 DÉCEMBRE

Macédoine mayonnaise  
Chou-fleur vinaigrette  
Emincé de poulet sauce poulet  
Fricassée de colin sauce basilic  
Pommes cube vapeur  
Yaourt aromatisé ou nature sucré  
Fruits de saison

## LUNDI 1 JANVIER



## MARDI 2 JANVIER

Velouté aux champignons  
Filet de hoki sauce bercy  
Saucisse de Toulouse  
Lentilles au jus  
Croq lait  
Rondelé nature  
Fruits de saison

## MERC. 3 JANVIER

Salade de betteraves  
Coeur de palmier vinaigrette  
Vinaigrette à l'échalote  
Lasagnes à la bolognaise  
Lasagnes au saumon  
Petit suisse aux fruits  
Petit suisse nature et sucre  
Fruits de saison

## JEUDI 4 JANVIER

Salade des Antilles (salade iceberg et ananas)  
Salade coleslaw (carottes, chou blanc et mayonnaise)  
Gigot d'agneau à l'estragon  
Poisson mariné provençal  
Haricots verts  
Tomme blanche  
Camembert

Stracciatella aux copeaux de chocolat  
Douceur abricot & oréo

## VEND. 5 JANVIER

Terrine de légumes sauce aneth  
Oeufs durs mayonnaise  
Nuggets de volaille  
Pépites de colin pané  
Chou-fleur béchamel  
Moelleux marrons et sa crème anglaise

## Groupe socialiste et apparentés

LIGNE 17 METRO ANNULE ? TERRITOIRE SACRIFIE !

Le Grand Paris Express (GPE), est un projet d'envergure pour la Région IDF destiné à améliorer les transports mais aussi à générer de l'activité économique et de la croissance. Ce futur métro automatique de 205 kilomètres en Ile de France, dont la ligne 17 passera par le Triangle de Gonesse, est le quatrième projet d'infrastructure de transports dans le monde,

Lors de l'appel à projets « Inventons la métropole du Grand Paris » les investisseurs ont promis un total de 7,2 milliards d'euros sur une cinquantaine de sites, dont le Triangle de Gonesse, avec le projet TRIANGO et ses 11 500 emplois à terme.

Les spécialistes évaluent à plus de 70 milliards d'euros les avantages économiques induits par cette nouvelle infrastructure. La réalisation de ce super métro automatique est un enjeu essentiel pour le rayonnement de Paris dans la compétition européenne et mondiale. La position du Triangle de Gonesse entre les aéroports de Roissy et du Bourget est un atout majeur pour la Région capitale afin de renforcer son attractivité à l'heure du Brexit et de la concurrence des autres villes européennes.

Il est difficile pour les élus de comprendre pourquoi le Gouvernement et le Président de la République hésitent sur ce dossier et semblent vouloir remettre en question ce qui a été décidé et financé depuis deux quinquennats. La Société du Grand Paris est prête à lancer ses appels d'offres et à déposer notamment le permis de construire de la gare du Triangle de Gonesse, mais attend le feu vert du Gouvernement.

Les élus se sont mobilisés par diverses actions et en particulier en manifestant deux fois devant Matignon. Le Premier Ministre leur avait promis une rencontre avec la Ministre des transports qui n'a toujours pas daigné honorer cette promesse. Ce blocage est incompréhensible alors que le Président de la République, quand il n'était encore que ministre de l'économie était un vibrant supporter de ce projet.

La banlieue Nord ne peut être abandonnée de la sorte ! Les habitants de l'Est du Val d'Oise ont besoin de moyens de transports modernes et ponctuels, ont besoin de développement économique pour créer de l'emploi et lutter contre l'appauvrissement.

Nous avons besoin de votre mobilisation ! Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à signer la pétition en ligne [www.change.org](http://www.change.org) ou à compléter un bulletin de soutien dans les services municipaux de la Ville.

## Groupe communiste et républicain

NE PAS ACCEPTER LA MISE SOUS TUTELLE DES COMMUNES

Ces dernières années les collectivités territoriales ont été soumises à rude épreuve. Entre 2015 et 2017, les dotations versées par l'État en compensation des compétences transférées ont diminué de façon inédite. Près de 11 milliards d'euros ont ainsi été soustraits arbitrairement à l'ensemble des collectivités. Contraints par la loi d'équilibre budgétaire et soucieux d'éviter la mise sous tutelle, les élus ont dû procéder à des choix draconiens dans leur gestion tout en voulant maintenir un service public de proximité à leurs concitoyens.

Le déficit public global, de 4 % du PIB en 2013 est passé à 3,4 % en 2016. Sur les 0,6 % gagnés, 0,5% sont liés aux économies réalisées par les collectivités locales. C'est énorme, ce sont des milliards d'euros que les collectivités n'investissent plus avec les répercussions que l'on peut imaginer en terme d'emploi local, de recul de l'activité, des infrastructures et donc de la croissance. Aujourd'hui, M. MACRON exige de nouveau des élus locaux qu'ils réalisent dans les cinq années à venir 13 milliards d'économie. Cette fois-ci pas de réduction brutale des dotations mais un tour de bonneteau qui fait reposer la promesse du maintien des dotations de l'État sur la capacité des collectivités à réduire elles-mêmes leurs dépenses de fonctionnement. Celles-ci devraient se limiter à une augmentation de 1,2 %. Et si elles ne tiennent pas l'objectif, il pourrait y avoir un dispositif de bonus – malus, récompensant les bons élèves et pénalisant les autres ! Or sans rien faire les dépenses de fonctionnement augmentent mécaniquement de 2 à 3 %. Le postulat de base pour le gouvernement est donc bien le sureffectif et cela rappelle l'annonce du candidat Macron à la Présidentielle, de la suppression de 120 000 fonctionnaires dont 70 000 dans les collectivités.

Moins de dépenses de fonctionnement c'est inévitablement moins de services publics pour la population, moins de subventions aux associations, moins de culture, de sport, de santé sur nos territoires.

A ces coupes budgétaires s'ajoute la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages sur trois ans. Même compensée, cette mesure nous retire la maîtrise d'une ressource, car ce n'est pas la même chose pour un territoire d'avoir une recette en fiscalité propre ou en dotation d'État.

La ville de Gonesse est bien évidemment concernée par cette politique budgétaire. Les élus travaillent actuellement à l'élaboration du budget pour l'année 2018. L'exercice se montre cette année encore un peu plus difficile, car les conséquences de ces restrictions se cumuleront sur les budgets des années suivantes. Or les projets d'investissement comme la reconstruction des écoles élémentaires de la Fauconnière, ou l'aménagement de l'école de musique et la création d'un 4ème centre socio-culturel au centre ville ont été annoncés dans le programme municipal sur lequel nous avons été élus. Ils doivent pouvoir être réalisés.

Faut-il rappeler que les collectivités ne sont pas des services déconcentrés de l'État et que conformément à l'article 72 de la Constitution : «elles s'administrent librement et bénéficient de ressources dont elles peuvent disposer librement».

## Agir pour Gonesse

11 Novembre 1918 - ARMISTICE ET JOUR DE MEMOIRE

Le 11 novembre 1918 à 11 heures sonne l'arrêt des combats entre les Alliés et l'Allemagne qui durent depuis 4 ans. En 1922, Le 11 novembre deviendra officiellement « Jour de Commémoration Nationale » pour célébrer la Mémoire des ANCIENS COMBATTANTS.

Dans toutes les Communes et Villes de France s'érigera un Monument aux Morts accompagné d'une cérémonie organisée par la Ville.

Samedi 11 novembre, La Municipalité de Gonesse avec son Maire Mr Blazy nous avons inauguré la nouvelle STELE située au Centre de la Ville, plus proche de nos Compatriotes pour ne JAMAIS OUBLIER.

Notre Société Française a beaucoup changé au cours des dernières années. Elle souffre désormais d'un certain nombre de maux qui empêchent les Français de vivre en paix ensemble et affronter les réalités. La France est devenue le pays du faire semblant, du double langage.

Nos Grandes Valeurs : Enseignement – Culte – Religion – Histoire – Morale – Justice

Ont disparu et ont laissé place à de nouveaux Maux :

Indifférence – Insécurité – Violence – Radicalisation - Antisémitisme .....

Après ce triste constat, nous vous devons le Devoir de Connaissance ORIGINE de la Grande Guerre 14-18.

L'évènement déclencheur de la Grande Guerre 14-18 est L'Attentat de SARAJEVO du 28 juin 1914. Un étudiant Serbe assassine l'héritier de l'Empire Austro Hongrois. Alors l'Autriche déclare la guerre à la Serbie accusée d'avoir organisé cet attentat. Prétextant une attaque aérienne, l'Allemagne (en Triple alliance créée en 1882 intégrant l'Autriche Hongrie et l'Italie (l'Italie changera de camp en 1915) déclare la Guerre à la France le 3 Aout 1914 et envahit le lendemain la Belgique. C'est le 11 Octobre 1914 que la France déclare la Guerre à l'Autriche Hongrie.

Cette Grande Guerre est responsable de la Mort de 9 Millions de Soldats dont 1.3 Millions pour la France et de 15 Millions de Civils.

CE DEVOIR DE MEMOIRE porté sur le culte des Morts et celui du Souvenir est destiné à l'éducation de la Jeunesse afin que cette dernière n'oublie jamais les sacrifices consentis pour qu'elle vive.

Chaque Année on a appris à sourire, Chaque Année on a appris à offrir, Nous Vous Souhaitons à Tous Santé, Succès, Bonheur, Longue Vie, Sagesse. Joyeuses FETES à Tous.

## Le SIEL de Gonesse

Le monument aux morts de Gonesse : la patrie est escamotée !

La célébration de la traditionnelle cérémonie de commémoration du 11-Novembre fut aussi l'occasion cette année de découvrir et d'inaugurer le nouveau monument aux morts, situé désormais à proximité de l'Hôtel de ville. Un monument composé de plusieurs éléments : quatre stèles, sur lesquelles sont gravés les noms des soldats morts lors des différents conflits du XXème siècle, encadrent une stèle principale où figurent plusieurs mots sur un mur central à la cime duquel un enfant se lance pour poser une brique revêtue du mot "Paix".

"Morts", "soldats", "guerre", "civils", "hier", "aujourd'hui", "demain", "paix", autant de mots qui se succèdent sur cette stèle et qui résonnent comme une invocation perpétuelle à la concorde civile. Nulle part cependant dans la composition de ce monument, - par ailleurs réussi, d'un strict point de vue artistique -, ne sont rappelés ces valeurs hautement symboliques qui doivent apparaître sur tout édifice commémoratif appelé à conserver le souvenir de nos soldats morts au champ d'honneur : "France" et "Patrie". D'ailleurs, pour la première fois cette année, à aucun moment la lecture des noms des 154 combattants Gonessiens disparus durant la Grande guerre n'a été scandée au rythme de la proclamation rituelle : « Morts pour la France » !

Ces omissions sont terriblement choquantes. Notre nouveau monument aux morts ne doit pas être le lieu désincarné où s'expriment de bons sentiments que nul ne songe par ailleurs à contredire. Porté depuis toujours à l'expression d'un attachement charnel à l'égard de la France, un attachement enraciné, généreux et ouvert à la dimension universelle du rayonnement de notre pays, qui jamais ne néglige la mémoire de ses enfants morts avec courage pour la défense de sa cause, je souhaite réhabiliter à Gonesse ces réalités considérables que sont la "France" et la "Patrie", aujourd'hui négligées pour des motifs inavouables qu'on a peine à comprendre.

C'est pourquoi je demande instamment à la municipalité de Gonesse de se rapprocher très vite de l'artiste, auteur de l'ouvrage, afin de l'inviter à corriger cette grave anomalie, en y apposant sans détours ces mots sacrés qui n'auraient jamais dû être escamotés. Il en va de la dignité de nos soldats qui, dans les cieux, nous demandent depuis toujours de veiller fidèlement au respect attentif de leur mémoire, une mémoire à jamais inséparable de la noble cause de la Patrie.

Karim Ouchikh

## Elu écologiste

Il y a vingt-cinq ans, en 1992, l'Union of Concerned Scientists et plus de 1 700 scientifiques indépendants, dont la majorité des lauréats de prix Nobel de sciences alors en vie, signaient le « World Scientists' Warning to Humanity ». Ces scientifiques exhortaient l'humanité à freiner la destruction de l'environnement et avertissaient : « Si nous voulons éviter de grandes misères humaines, il est indispensable d'opérer un changement profond dans notre gestion de la Terre et de la vie qu'elle recèle. » Dans leur manifeste, les signataires montraient que les êtres humains se trouvaient sur une trajectoire de collision avec le monde naturel. Ils faisaient part de leur inquiétude sur les dégâts actuels, imminents ou potentiels, causés à la planète Terre, parmi lesquels la diminution de la couche d'ozone, la raréfaction de l'eau douce, le dépérissement de la vie marine, les zones mortes des océans, la déforestation, la destruction de la biodiversité, le changement climatique et la croissance continue de la population humaine. Ils affirmaient qu'il fallait procéder d'urgence à des changements fondamentaux afin d'éviter les conséquences qu'aurait fatalement la poursuite de notre comportement actuel.

Les auteurs de la déclaration de 1992 craignaient que l'humanité ne pousse les écosystèmes au-delà de leurs capacités à entretenir le tissu de la vie. Ils soulignaient que nous nous rapprochions rapidement des limites de ce que la biosphère est capable de tolérer sans dommages graves et irréversibles. Les scientifiques signataires plaidaient pour une stabilisation de la population humaine, et expliquaient que le vaste nombre d'êtres humains – grossi de 2 milliards de personnes supplémentaires depuis 1992, soit une augmentation de 35 % – exerce sur la Terre des pressions susceptibles de réduire à néant les efforts déployés par ailleurs pour lui assurer un avenir durable. Ils plaidaient pour une diminution de nos émissions de gaz à effet...

## RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les  
comptes-rendus des  
précédents Conseils  
Municipaux  
sur le site de la ville  
[ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)

Le prochain  
Conseil municipal  
aura lieu le  
lundi 18 décembre  
à 20h30  
salle du conseil  
municipal

Imprimé à 10 500 exemplaires.  
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication :** Jean Pierre Blazy. **Directeur de la communication :** Romain Eskenazi. **Rédaction et secrétariat de rédaction :** Romain Eskenazi, Pierre Tenaud, Pierre Cliquet  
**Maquette :** Marjorie Bastide, Léa Peset  
**Photos :** Ville de Gonesse  
**Photogravure et imprimerie :** RPG.  
**Administration :** Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.  
**Tél. :** 01 34 45 11 67 (service communication).  
**ISSN :** 1257 0621.  
Si vous ne recevez pas le Gonesisien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

The poster features several yellow lightbulbs of varying sizes and orientations, some with glowing rays around them. A white line connects the bulbs, looping around the text. The background is a solid bright blue.

# Assises

DE LA

# VIE

# associative

Samedi 9 décembre à 9h

Centre socioculturel Louis Aragon  
20 bis avenue François Mitterrand



INFORMATIONS : 01 34 19 05 94

[WWW.VILLE-GONESSE.FR](http://WWW.VILLE-GONESSE.FR)